



Procès-Verbal

Séance du 9 Janvier 2024

L' an 2024 et le 9 Janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de Madame FLORES Christiane, le Maire.

Présents : Mme FLORES Christiane, le Maire,
Mmes : BEAUDOIN Marie-Laure, GAUBERT Caroline,
MM : AVRIL Fabien, BOURGEOIS Fabien, NIKITINE Joël, OZANNE Marc, SELVON Christian

Absents et excusés ayant donné un pouvoir : Jean-Luc BERTON à FLORES Christiane, DAMION Aleida à Fabien AVRIL, Éric GAMARD à Fabien BOURGEOIS.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

Date de la convocation : 28/12/2023

Date d'affichage : 28/12/2023

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture de MONTARGIS

Le :

Et publication ou notification

Du :

A été nommé(e) secrétaire : Marc OZANNE

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Délibération : modification des statuts de la communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais
- Délibération : instauration de la prime de pouvoir d'achat
- Délibération : définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes sur la commune
- Délibération : demande de subvention au Département du Loiret
- Délibération : demande de DETR
- Délibération : demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- Délibération : bail du garage pour le bistrot de Coudroy
- Délibération : demande de prêt

Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 30 octobre 2023 a été adressé à l'ensemble des conseillers municipaux. Les élus présents, sont appelés à faire part de leurs remarques ou éventuelles volontés de faire porter des rectifications avant l'adoption.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 30 octobre 2023.

- **Délibération modification des statuts de la communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais**

Aucune remarque

Pour : 11 contre : 0 Abstention : 0

- **Délibération : instauration de la prime de pouvoir d'achat**

Le conseil municipal donne un avis favorable. La prime sera versée en février et juin 2024

Pour : 11 contre : 0 Abstention : 0

- **Délibération : définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes sur la commune**

Le conseil adopte la délibération avec la mention : justifie de modifier les zones d'accélération comme suit :

- exclusion des zones Natura 2000
- La Noue Mazone

Pour : 11 contre : 0 Abstention : 0

- **Délibération : demande de subvention au Département du Loiret**

La demande de subvention concerne les travaux de réhabilitation du logement au-dessus de la salle Maryse Bastié.

Coût : 39 950,00 € HT de GF Bâtiment

Pour : 11 contre : 0 Abstention : 0

- **Délibération : demande de DETR**

La demande de DETR concerne les travaux de réhabilitation du logement au-dessus de la salle Maryse Bastié.

Pour : 11 contre : 0 Abstention : 0

- **Délibération : demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables**

Mme le Madame expose au Conseil municipal que le Service de Gestion Comptable de Montargis n'a pas pu recouvrer des titres et demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres.

Le conseil municipal n'est pas favorable et demande à Mme le Maire de se renseigner auprès du Service de Gestion comptable de Montargis, s'il n'y a pas la possibilité de récupérer 114,00 € auprès d'une des deux personnes débitrices.

Pour : 4 contre : 7 Abstention : 0

- **Délibération : bail du garage pour le bistrot de Coudroy**

Résiliation pour le bail du garage occupé par Andréa DALBY, gérante du Bistrot de Coudroy.

Refaire un bail à Mme DALBY pour le garage annexé à l'ancien (place du Bourg) pour un montant de 100,00 € par an.

Pour : 11 contre : 0 Abstention : 0

- **Délibération : demande de prêt**

Annulation de la délibération, elle sera faite au moment du vote du budget 2024.

Complément de compte-rendu :

Mme le Maire demande aux élus de se rendre à des réunions :

- Commission voirie de la 3CFG à Lorris le 10/01/2024 à 18 h : la commune sera représentée par Christian SELVON et Fabien BOURGEOIS,
- Décision d'un appel d'offre pour les aires de jeux par la 3CFG le 15/01/2024 à 9 h à Lorris : la commune sera représentée par Marie-Laure BEAUDOIN
- Réunion de lancement de la gouvernance santé au futur transfert eau et assainissement par la 3CFG le 16/01/2024 à 14 h au pôle de Lorris : la commune sera représentée par Marc OZANNE

Vente des terrains PIVOTEAU : extension des réseaux électriques de 4 lots vendus par M. MORLET dont le coût est de 5400,00 €.

Mme le Maire propose de prendre 1/3 de la somme, le reste revient au vendeur pour éviter aux acquéreurs ces frais. Le Conseil donne un avis favorable. Une délibération sera faite ultérieurement.

Christian SELVON a fait établir des devis pour refaire un bureau, une douche pour l'agent technique et changer la porte d'entrée du logement communal au-dessus de la mairie. Le coût est d'environ 10 000,00 €.

La mairie a reçu un courrier de l'INSEE, suite au recensement de la population en 2023. Le nombre d'habitants est de 291.

Les vœux du Maire : le 13/01/2024 à 11h30 et remise des récompenses des maisons fleuries

Questions diverses :

Fabien AVRIL expose le dernier conseil de classes.

- Les classes à 3 niveaux ne sont pas simples,
- Création d'un emploi au SIRIS pour aider les enseignants en classe (service civique).
- L'école cherche un lieu de stockage pour mettre du matériel.

Mme BEAUDOIN rappelle qu'il faut penser à faire la demande de subvention au Département du Loiret avant le 15/01/2024.

Séance levée à : 20 h 15

Coudroy, le 25 janvier 2024

Le secrétaire de Séance

Marc OZANNE



Le Maire

Christiane FLORES



